

St.Paul en Chablais, le

## CONTRAT DE RESERVATION DE CHAMBRE D'HOTES BED & BREAKFAST RESERVATION

Ce document n'est pas une facture / This document is not a bill

Nom / Name: \_\_\_\_\_ Prénom / First Name: \_\_\_\_\_

Adresse / Address : \_\_\_\_\_

Code postal / Postal code : \_\_\_\_\_ Ville / Town : \_\_\_\_\_

Pays / Country : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Nationalité/Nationality \_\_\_\_\_ Passeport/Paseport \_\_\_\_\_

Téléphone fixe / Phone number \_\_\_\_\_ Portable / mobile number \_\_\_\_\_

Comment avez-vous connu La Forestière? How did you hear about La Forestière?  
\_\_\_\_\_

Date d'arrivée / Date of arrival (**entre 15 et 19h / from 3 pm to 7 pm**) : |\_|\_|\_| / |\_|\_|\_| / 201|\_|

Date de départ / Date of departure (Avant 11h / Before 11 pm): |\_|\_|\_| / |\_|\_|\_| / 201|\_|

N'oubliez pas de prévenir si vous arrivez après 19 heures / Please call if you arrive after 7 pm

Chambre / Room	Nombre de personnes/ Number of tenants	Prix unitaire / Unit Price	Quantité / Quantity	Coût total / Total amount
Jonquille				
Primevère				
Tulipe				
Hortensia				
Bouton de Rose				
Table d'hôtes <sup>1</sup>				
			Total (€)	

Acompte de 40 % du séjour / Deposit 40 % of stay \_\_\_\_\_

Composition de la famille / Number of Tenants	Adultes (+ de 14 ans) / adults (more than 14 y. o.)	Enfants de 2 à 14 ans / children (2 to 14 y.o.)	Enfants de 0 à 2 ans / children (less than 2 y.o.)
Total number			

Règlement par / Payment by : (Chèque au nom de **Chambres d'hôtes La Forestière**)

Chèque / Cheque

Virement bancaire établissement : CHAMBRES D'HOTES LA FORESTIERE

Bank transfer IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1680 7000 3632 0200 9421 341

Code BIC : CCBPFRPGRE

Observations \_\_\_\_\_

La réservation ne sera définitive qu'après versement d'un acompte égal à 40 % du montant de la location. Cette réservation prendra effet si nous recevons l'acompte au moins une semaine avant le début du séjour. En cas d'annulation, cet acompte n'est pas remboursé. Le solde sera versé à l'arrivée. En cas d'interruption du séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement.

The reservation is confirmed upon receipt of a deposit equal to 40 % of the total amount. This reservation comes into effect if we receive the deposit 1 week before the date of arrival. The deposit is not reimbursed. The balance of the total amount is due upon receipt of the keys. Please note there is no reimbursement in case of early departure from the room

<sup>1</sup> Repas possible sur réservation (24h) le soir.

## CONDITIONS GENERALES

**Dispositions générales :** Les réservations se font par Internet et par téléphone uniquement avec le contrat de réservation ci-joint après accord du propriétaire et dans la limite des places disponibles. Nous retourner ce formulaire accompagné de 40 % du montant total de votre séjour. L'option de réservation est maintenue 3 jours, passé ce délai, votre demande sera annulée. La réservation ne sera effective qu'après la réception d'un acompte par chèque ou par le virement bancaire. En cas de besoin, la Gérante a le droit de changer la chambre de contrat sans avertir le client.

**Arrivée entre 15 et 19h.** N'oubliez pas de prévenir si vous arrivez après 19 heures. **Départ au plus tard 11h.**

L'hôte signataire du présent contrat ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à expiration de la période initialement prévue sauf accord de la Gérance.

**Utilisation des lieux :** L'hôte jouira de la location de manière paisible et en "bon père de famille". Il est interdit de fumer à l'intérieur des lieux, tant dans les chambres que dans les parties communes. Il n'est pas permis de consommer de la nourriture dans les pièces autre que la salle à manger. L'hôte s'engage à rendre les chambres en bon état. Dans le cas contraire, l'hôte est responsable des dégradations qui pourraient être constatées dans la(les) chambre(s) ou dans la propriété, et s'engage à prendre en charge les réparations ou remises en état nécessaires. La Gérance de la maison n'est pas responsable de vos effets ou objets personnels, notamment en cas de vol ou disparition. L'hôte déclare renoncer à tout recours contre la Gérance de la maison.

**Capacité :** Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre d'hôtes dépasse le nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les hôtes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative de la Gérance, il ne sera procédé aucun remboursement

**Règlement :** Le paiement du séjour est du à votre arrivée.

**Taxe de séjour :** La taxe de séjour est un impôt local que l'hôte acquitte à la Gérance qui le reverse ensuite au Trésor Public. Elle est incluse dans le tarif des chambres.

**Annulation ou interruption du séjour :** Toute annulation avant le début du séjour doit être notifiée; l'acompte versé est acquis à la Gérance. Si le locataire ne s'est pas présenté avant 19h, le jour mentionné sur le contrat, le présent contrat est considéré comme résilié et la Gérance peut disposer de ses chambres d'hôte. En cas d'interruption anticipé du séjour par l'hôte, il ne sera procédé à aucun remboursement.

**Animaux:** Les animaux ne sont pas admis.

## GENERAL CONDITIONS

**General conditions:** Reservations can only be made with the current contract enclosed and signed and after approval by the owner. Please send back this contract with 40 % of the total amount of your stay. Provisional booking will be held for a 3 days, after which your booking will be cancelled. The reservation will be effective upon receiving deposit by check or bank transfer if necessary, the Manager has the right to change the room without notifying the client.

**Arrival** from 3 pm to 7 pm. Please inform the establishment if you arrive after 7 pm.

Please note that the **departure is at latest** 11 am.

The guest cannot stay on the accommodation after the period of hire originally agreed upon in the present contract without agreement of the owner. Modifications (deletion, corrections, etc.) in the contract are not valid without the consent of both parties. The contract is written in two languages, French and English, the French version takes priority in case of legal dispute. Please note that the establishment will not be held liable for your personal effects. **Utilisation of premises:** The tenant will respect the calm and quiet atmosphere of the establishment and privacy of other tenants. It's forbidden to smoke inside. It is not allowed to consume food in guest rooms other than the dining room. The guest agrees to keep the rooms in good condition. In case of damages to the establishment, the guest will be held responsible and will be asked to repay the cost of items damaged or to address his civil insurance.

**Ability:** The present contract stipulates the maximum number of tenants per room. If the number of tenants exceed the number stated in the contract the owner reserves the right to refuse extra tenants. This will not constitute the breach of contract by "La Forestiere" and no refund will be given.

**Payment:** The rest of the rent is to be paid on the day of arrival.

**Tourist tax:** Tax collected on the behalf of the commune and included in room price;

**Cancellation or stay break made by the tenant:** All cancellations should be notified by registered letter sent to the owner. The deposit paid will be withheld by the owner. If the tenant is not present before 7 pm, the day mentioned in the contract, the contract is considered void and the deposit paid will be withheld. In this case the room can be rented out to other clients. In case of early departure there will be no refund for the days.

**Animals:** No pets accepted  
Date  
signature Gérante

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et les accepte/I have read and accept the booking conditions.